

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1985)
Heft: 776

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 776 30 mai 1985

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Abonnement
pour une année: 60 francs,
jusqu'à fin 1985: 40 francs
Vingt-deuxième année

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021/22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:

Eric Baier
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Francine Crettaz
Jean-Daniel Delley
André Gavillet
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon
Victor Ruffly

Points de vue:
Jeanlouis Cornuz
René Longet

776

Domaine public

La proie pour l'ombre

On peut bien sûr partir du principe que toute construction est un crime contre nature et que la prétention à vouloir l'exploiter, la maîtriser est désespérée; il faudrait prendre acte de cette fatalité et se résigner au fait que la société humaine n'est que poussière et redeviendra poussière. Je ne partage pas ce postulat en totale contradiction avec le plus élémentaire projet de la plus élémentaire société.

Nous avons maintes fois insisté dans ces colonnes sur les données nouvelles, limites des ressources naturelles, atteintes prévisibles portées aux éléments fondamentaux que sont l'eau, l'air, la terre — sensibilité des paysages et des biotopes. Pas de plus longs développements ici.

Avec nos moyens, nous essayons de diffuser des thèses et des informations qui pourraient entraîner à terme une modification des comportements individuels et orienter différemment des décisions politiques. Nous sommes convaincus que l'intégration du facteur environnement, pris dans son sens large, dans l'ensemble des décisions politiques, est de première urgence.

La maturation des esprits est malheureusement lente, d'autant plus lente qu'elle nécessite des conversions douloureuses, des ruptures avec des modes de pensée et des changements profonds dans le mode de vie particulièrement difficiles à négocier pour certains.

Voyez par exemple l'obstination avec laquelle le conseiller fédéral Delamuraz (pp. 4 et 5) minimise encore la pollution d'une manière générale; elle a encore quelque chose de pathétique quand on sait que pour la première fois en Europe une région a

été soumise cet hiver au type d'alerte la plus sévère, intervenant dans le comportement des citoyens jusque dans leur propre logement.

Cette lenteur, voire cette mauvaise volonté à admettre la réalité, à envisager des mesures strictes et peut-être impopulaires peuvent à l'évidence conduire à l'impatience, à l'exaspération même, de ceux qui sont convaincus de l'insuffisance de la politique actuelle.

Fallait-il pour autant, sous l'emprise de cette exaspération et au nom de la protection du paysage et du sol contre le bétonnage, faire le procès de la politique fédérale de soutien au logement?

C'est l'exercice auquel ont cru pouvoir se livrer le

SUITE ET FIN AU VERSO

DP

Une page se tourne

Le 3 mars 1972, avec la naissance de la formule hebdomadaire, Laurent Bonnard prenait officiellement ses fonctions de «rédacteur responsable» de «Domaine Public».

Le 15 juin prochain, Francine Crettaz prendra la relève de L. B., choisie pour ce poste par le conseil d'administration du journal. Le changement dans la continuité, serait-on tenté d'écrire: pas de crise, par de désaccord, priorité à la poursuite de l'expérience unique de DP, le passage du témoin a été préparé depuis des semaines dans l'intérêt bien compris de nos lecteurs.

DP 168 à DP 779: nous aurons l'occasion à mi-juin prochain, au moment précis où se tournera cette page importante de l'histoire du journal, de faire les présentations indispensables et d'esquisser un bilan (provisoire) de ces quelque treize dernières années de parution hebdomadaire; nous dirons aussi les promesses de l'avenir.

DP